

Message de Mgr Jean-Luc Hudsyn du lundi 23/03/2020

Résumé fait par et pour le Doyenné de Walhain

Pour donner suite aux directives des évêques de Belgique envoyées ce lundi 23 mars 2020 valables jusqu'au 19 avril au moins, notre évêque a adressé une lettre à ses collaborateurs pour apporter quelques précisions nécessaires à leur mise en œuvre au sein du Vicariat du Brabant Wallon.

1. Messe chrismale et semaine sainte

La messe chrismale sera célébrée dès que la situation le permettra. Quant à la semaine sainte - dimanche des rameaux y compris - l'évêque nous invite à la vivre dans nos lieux de confinement en développant des "liturgies domestiques" pour lesquelles des propositions sont disponibles sur le site du vicariat www.bwcathe.be/voir l'article "Le Seigneur s'invite chez vous. Propositions pour prier à la maison" que l'on trouve sous l'onglet Accueil> prière). D'autres suggestions de prière et de rites signifiants à vivre à domicile seront envoyées très bientôt par le Vicariat.

2. Sacrements et funérailles

Tous les baptêmes, communions, confirmations et mariages religieux sont reportés jusqu'à ce qu'il soit à nouveau possible de les célébrer. Le sacrement de réconciliation ne pourra être conféré pendant cette période. Il est toutefois possible, comme l'a récemment indiqué le pape François "*de recevoir le pardon de Dieu sans prêtre. Si tu ne trouves pas de prêtres pour te confesser, parle avec Dieu, il est ton Père, et dis-lui la vérité (...) et promets-lui : "Je me confesserai plus tard, mais pardonne-moi maintenant"*". Les funérailles continueront à être célébrées dans une liturgie brève (pas de messe), en groupe restreint (10 personnes maximum) dans le respect des mesures de sécurité prescrites.

3. Sonnerie des cloches et ouverture des églises

Les cloches de nos églises sonneront à 20 heures pour nous associer aux marques de gratitude et d'estime de la population envers ceux qui s'investissent dans la lutte contre le coronavirus (médecins, infirmières et infirmiers, services de police et d'urgence, décideurs politiques et leurs administrations ...). Les églises restent ouvertes pour la prière individuelle et le recueillement quand c'est possible. On veillera toutefois à ce que les "gestes barrières" contre la propagation du covid-19 y soient respectés.

4. Carême de partage pour Haïti

Notre évêque nous appelle à poursuivre, malgré le contexte, la solidarité avec les populations d'Haïti en versant notre contribution sur le compte bancaire d'Entraide et Fraternité (BE68 0000 0000 3434).

Dans la deuxième partie de sa lettre, notre pasteur nous encourage à être créatifs au plan pastoral. Il y répercute les belles propositions d'initiatives rassemblées par les Services de la Vie spirituelle et de Communication de notre Vicariat dont nous pouvons nous inspirer. Elles sont toutes reprises sur le site du Vicariat dans l'article ci-haut renseigné ("Le Seigneur s'invite chez vous. Propositions pour prier à la maison").

En même temps que sa bénédiction apostolique qui conclut sa lettre, Mgr Jean-Luc nous invite en ces temps particuliers à "vivre une générosité responsable".

Malgré le grand calme et le silence - ou à cause - profitons-en pour faire de notre Carême une belle montée vers Pâques, dans la communion et la prière, dans la méditation de la Parole et le partage.